

**Consultation pour l'accompagnement d'un parcours culturel scientifique
à travers l'outil multimédia
dans le cadre de la future exposition « Code Alimentation »
Quai des Savoirs – janvier à mai 2020**

Contexte :

Le Quai des Savoirs, espace culturel de Toulouse Métropole dédié aux sciences et à l'innovation présentera de décembre 2019 à août 2020 l'exposition « Code Alimentation » coproduite avec Science Animation. Cette exposition proposera une expérience de visite originale invitant le public à effectuer un bond spatio-temporel dans la ville fictive de Trapellun pour mener une enquête alimentaire afin d'estimer l'impact que nos choix d'aujourd'hui auront sur la nourriture de demain.

En lien avec cette exposition, le Quai des Savoirs propose aux acteurs de la métropole de participer à un projet culturel et scientifique collectif et créatif à la travers la réalisation d'un programme de la chaîne OQUAI TV d'une journée de 2030 sur le thème de l'alimentation. Cette initiative a pour objectif de questionner les citoyens sur leur vision de l'alimentation de demain, de les amener à interroger cette thématique, à se projeter et à contribuer à un projet commun.

Ce projet est ouvert à l'ensemble des acteurs à l'échelle de la métropole toulousaine : Accueil de Loisirs, Centre Animation Jeunesse, MJC, centres sociaux, structure scolaire, CLAS, médiathèque... Les publics sont donc diversifiés : jeunes et adultes, personnes en situation de handicap...

Les groupes participant à ce projet seront invités à développer un court format vidéo (micro-trottoir, chronique, reportage du JT, jeu, émission jeunesse, publicité, tuto, bulletin météo, émission culinaire). La durée du programme doit être comprise entre 30 secondes et 5 minutes.

Le thème de l'alimentation en 2030 doit être traité dans les scénarios avec une approche futuriste, réaliste ou fictive tout en intégrant une dimension scientifique.

L'ensemble des contenus audiovisuels constituera une grille de programmes éditorialisée via un habillage général et qui sera ensuite diffusée au Quai des Savoirs, en métropole et sur les plateformes numériques.

Certains groupes participant au projet ne disposant pas des moyens humains et techniques dédiés, le Quai des Savoirs lance une consultation afin d'assurer l'accompagnement de ce parcours culturel scientifique à travers l'outil multimédia, comprenant tout ou partie de la réalisation et de la postproduction de ces contenus audiovisuels unitaires à l'exception de l'habillage général ainsi qu'un volet de conseil à l'écriture des scénarios et d'animation de temps d'ateliers dans les structures participantes.

Objet – type d'activité :

Le Quai des Savoirs souhaite faire appel à un prestataire en capacité d'assurer la réalisation et/ou la postproduction des contenus audiovisuels en fonction des moyens à disposition des groupes participant.

Il est attendu que le prestataire s'adapte aux contraintes des groupes participant. Pour certaines structures, il pourra s'agir d'assurer la réalisation et la postproduction, pour d'autres uniquement la postproduction.

En amont de l'intervention du prestataire, les groupes participant au projet sont invités à écrire leur scénario et à préparer un plan de tournage.

Le prestataire pourra également intervenir comme structure ressource sur la base du scénario développé par la structure afin de l'appuyer sur l'écriture ainsi que la préparation du plan de tournage.

Des temps d'animation d'ateliers pourront être organisés dans les structures afin de joindre les objectifs scientifiques du projet et l'usage de l'outil multimédia en lien avec le coordinateur du projet au Quai des Savoirs.

Le prestataire devra être en capacité de s'adapter à tout type de public et mobile sur l'ensemble de la métropole.

Pour tout renseignements complémentaires :

*Antoine VAILLANT, chargé de programmation Hors Les Murs – Quai des Savoirs
05 36 25 21 95 - antoine.vaillant@toulouse-metropole.fr*

Les vidéos produites d'une durée minimale de 30 secondes ne peuvent excéder 5 minutes.

Un maximum de 10 vidéos seront produites dans le cadre de ce parcours culturel et scientifique.

La phase de réalisation correspond au tournage proprement dit.

- Le tournage est limité à 1 jour maximum, possiblement découpé en 2 demi-journées
- Le tournage peut se dérouler à Toulouse ou dans une commune de la métropole
- Il est attendu du prestataire d'apporter les moyens techniques et humains nécessaires à la réalisation : direction du tournage, prise de vue et prise de son tout en favorisant un équipement de tournage léger
- Le tournage se fera en collaboration avec le référent du groupe et les participants sur la base du scénario et du plan de tournage. L'expertise du prestataire sur la base du plan de tournage est souhaitée et ses conseils attendus
- Le format de la production vidéo HD requis est le 1080p (1920x1080 pixels)
- Sont attendues une prise de vue et une prise de son de qualité professionnelle selon les règles de l'art

La phase de postproduction correspond au dérushage, au montage image et son (ainsi qu'à l'étalonnage et au mixage éventuels).

- Le prestataire assurera la postproduction globale du contenu audiovisuel et ses différentes étapes
- Concernant le pré-montage de la vidéo, il est demandé au référent de chaque structure d'être présent à minima 1/2 journée (3 à 4 heures) aux côtés du prestataire pour permettre la préparation du bout à bout (ours) et s'assurer que la démarche scientifique et les intentions initiales de réalisation soient suivies
- Le prestataire fournira au Quai des Savoirs un Prêt.À.Diffuser au format HD .MOV et .MP4, codec H264

Dans la production globale du contenu audiovisuel, il est attendu du prestataire de :

- garantir une qualité de réalisation professionnelle
- favoriser la vision futuriste par l'usage de procédés artistiques
- proposer un montage innovant et singulier

Il est attendu que la prestation ne s'apparente pas à la réalisation d'une vidéo institutionnelle ou promotionnelle mais constitue la résultante d'un parcours culturel scientifique et de la réflexion menée dans les groupes sur la thématique alimentation développée par le Quai des Savoirs.

Délais d'exécution :

Le projet du programme TV alimentation 2030 se déroulera dans son ensemble de décembre 2019 à mai 2020 en plusieurs phases :

- décembre 2019 – janvier 2020 : visite de l'exposition «Code Alimentation » par les groupes participant et médiation scientifique de 2h dans leur structure

Le prestataire est attendu sur la phase suivante :

- janvier – février 2020 : écriture du scénario et préparation du plan de tournage par les groupes participant ; appui du prestataire sur la phase d'écriture (structure conseil) ; éventuels temps d'animation d'ateliers
- mars- avril 2020 : réalisation et postproduction des contenus audiovisuels unitaires

Les Prêt.À.Diffuser devront impérativement être fournis au Quai des Savoirs avant le 29 avril 2020. L'ensemble des formats audiovisuels unitaires constitueront ensuite une grille des programmes TV sur l'alimentation en 2030. Une éditorialisation via un habillage sera réalisé en interne au Quai des Savoirs.

Conditions d'exercice du prestataire :

- L'équipe de réalisation et de postproduction devra occuper les postes suivants : réalisateur, opérateur de prise de vue, opérateur de prise de son, monteur image et son
- L'équipe intégrera un animateur multimédia pour la partie animation et conseil
- Le prestataire est libre de cumuler les différents postes et travaillera de préférence en équipe réduite avec un matériel léger au tournage comme au montage

Pour tout renseignements complémentaires :

*Antoine VAILLANT, chargé de programmation Hors Les Murs – Quai des Savoirs
05 36 25 21 95 - antoine.vaillant@toulouse-metropole.fr*

Cession des droits de propriété intellectuelle du prestataire :

Il est opéré au profit de Toulouse Métropole (Quai des Savoirs) la cession, à titre exclusif, des droits de propriété auxquels pourront donner lieu les créations nées de l'exécution de la prestation. Il en est ainsi des droits de reproduction, de représentation, d'adaptation. La cession de ces droits concerne l'ensemble des supports. La cession est accordée pour une durée de 5 (cinq) ans et l'autorisation est valable pour le territoire de la France. La rémunération de la cession de ces droits sera incluse dans le devis détaillé. La paternité de l'auteur sera respectée. Toulouse Métropole veillera notamment à ce que le nom et la qualité de celui-ci figurent au générique de l'œuvre audiovisuelle.

Modalités de réponse à la consultation :

Cette consultation s'adresse aux structures de production audiovisuelle quelque soit leur statut : association, SCOP, société, entreprise individuelle.

Les candidats ont la possibilité de répondre sous la forme d'un groupement solidaire.

Date limite de dépôt du dossier : **vendredi 25 octobre 2019 à 17h00**

Envoi du dossier de candidature (par mail) : marina.leonard@toulouse-metropole.fr

Contenu de la réponse :

Un devis détaillé faisant apparaître les propositions budgétaires en fonction des scénarios suivants :

- le temps d'animation d'un atelier dans la structure et d'aide à l'écriture d'un scénario

et :

- d'une part, le tournage d'un contenu audiovisuel sur la base forfaitaire d'une journée dans une commune de la métropole et d'autre part, de deux demi-journées dans une commune de la métropole
- la postproduction d'un contenu audiovisuel intégrant une demi-journée de travail avec le référent du groupe participant

ainsi que :

- les éventuels ajustements financiers en terme de dégressivité du tarif en fonction du nombre de contenus audiovisuels qui seront tournés et montés
- une note intégrant la présentation de la structure de production audiovisuelle, ses références et la composition de l'équipe mobilisée pour cette prestation, ses compétences, ainsi que les expériences similaires

Note : La réponse pourra intégrer une ou plusieurs propositions additionnelles.

Critères de sélection :

- de la candidature :

- capacités professionnelles sur la base des références, de l'expérience et des compétences de l'équipe

- des offres :

- prix de la prestation : 50 %
- valeur technique : 50 %
 - moyens techniques mis à disposition 25 %
 - équipe dédiée 25 %

Pour tout renseignements complémentaires :

Antoine VAILLANT, chargé de programmation Hors Les Murs – Quai des Savoirs
05 36 25 21 95 - antoine.vaillant@toulouse-metropole.fr